

Lettre d'informations éditée par l'association Serènes Sereines opposée à l'enfouissement des déchets radioactifs

12200 SANVENSA

N° 20 Mars 2013

"On ne confie pas à la terre le pire de ce que l'homme a produit"

Francis Legrand Maire de Couverpuis (Meuse)

L'ÉCHO DES VALLÉES

EDITO

Le nucléaire à tout prix ou bien...

Depuis quelques années, ce qui était présenté comme une évidence, du moins dans le discours officiel, à savoir le mythe de l'électricité nucléaire bon marché, apparaît de moins en moins crédible. C'est que le monopole de l'information détenu par l'industrie nucléaire s'estompe à la faveur des révélations sur les déboires surréalistes que rencontrent les deux premiers, et peut être les derniers, exemplaires du réacteur EPR en construction dans le monde : Surcoûts astronomiques, malfaçons, défauts de sûreté, retards etc., au point qu'on peut se demander s'il ne s'agit pas là du chant du cygne d'une industrie ayant, depuis l'origine, avancé dans la culture du secret.

A l'heure où les augmentations du tarif de l'électricité se succèdent suivant une progression géométrique, le discours officiel relayé par certains media grand public tentent d'accréditer l'idée que la cause en serait le développement des énergies renouvelables. Quand on sait le retard que prend la France dans ce domaine comparé à nos voisins européens, en raison de contraintes administratives, la pilule est dure à avaler. En réalité, les surcoûts de l'EPR ajoutés aux investissements nécessaires à la prolongation de la durée des centrales en service actuellement, avec le risque dû au vieillissement des réacteurs vont se répercuter sur nos factures bien plus que le développement des alternatives énergétiques. C'est pourquoi nous sommes aujourd'hui à la croisée des chemins. Le kilowatt fourni par l'EPR n'étant plus compétitif par rapport à l'éolien, la question de la sortie programmée du nucléaire doit être clairement posée plutôt que sa poursuite à tout prix.

"Vivre mieux : sans risque nucléaire"

Régis GAUGUIER

HOLLANDE en robe de Bure

"Pourquoi le Président Hollande autoriserait-il à Bure le projet d'enfouissement que le député Hollande a refusé en Corrèze?"

C'est la plus amusante des 20 questions que les opposants à la poubelle nucléaire de Bure (Meuse) ont remise à Delphine Batho lors de sa visite historique sur place, le 4 février.

Aujourd'hui la ministre de l'Ecologie affirme que Bure est "un projet d'intérêt national et même international" et que "le stockage géologique en profondeur est la solution la plus sûre" pour les déchets hautement radioactifs à vie longue.

Mais Hollande, en son temps, s'est vivement opposé à ce projet lorsqu'il risquait de toucher sa chère Corrèze dans sa chair, ou plutôt dans sa terre.

C'était sous Jospin, en 2000.

Alors que le site d'enfouissement de Bure, en terre argileuse, venait d'être autorisé, une « mission granit « se voyait chargée d'étudier l'implantation d'un second laboratoire de recherche. Et le site de Saint- Julien -le -Vendômois, pile dans la circonscription du député et patron du P.S., était pressenti.

Or le conseil régional du Limousin, dont Hollande était vice-président, a voté - à l'unanimité- une motion d'urgence pour « s'opposer à ces éventuelles implantations qui sont incompatibles avec la politique régionale d'accueil des hommes et des activités poursuivie depuis plusieurs années », et pour « appeler à la mobilisation de tous et demander qu'il soit mis un terme à des spéculations méprisantes ». Joliment envoyé! En mai 2000, le bulletin de liaison des sites

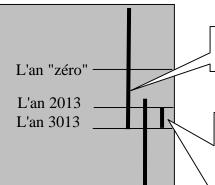
opposés à l'enfouissement des déchets radioactifs poétiquement baptisé « Bien profond », citait François Hollande comme étant « opposé projet ici et ailleurs ». Au bout du compte, la mission granit s'est enlisée... Et il n'y a eu qu'un seul laboratoire d'enfouissement en France, celui de Bure, alors que la loi Bataille de 1991 (votée Hollande!) prévoyait d'expérimenter plusieurs types de sites (par exemple le granit de Corrèze et de Sanvensa!)

Source: Canard Enchaîné du 13.02.2013

Calendrier des manifestations

- o 9 Mars 2013 à 13h30: Chaîne humaine à Paris pour l'arrêt du nucléaire civil et militaire
- o 11 Mars: Anniversaire de l'accident de Fukushima
- o 30 et 31 Mars: SANVENSA s'expose (Salon de l'artisanat et des associations): Venez nombreux sur notre stand vous informer de l'actualité liée à l'atome
- o 20 avril à partir de 14h: Visite de la ferme de Pierre Barriac à Rhodes Miquel sur les choix énergétiques, suivie d'une conférence avec SOLAGRO sur le nouveau scénario Négawatt (partenariat URQR Serènes Sereines)
- o 24 Mai 20 h 30: Assemblée générale, salle de la cantine à Sanvensa





Les pyramides ont 5000 ans

La bouteille de plastique jetée aujourd'hui disparaît en 1000 ans. Enfouie dans la terre pendant cette période, elle reste globalement inoffensive pour l'homme.







L'an 52013

4 470 000 000 ans, c'est le temps que devra tenir cette construction pour que la radioactivité de l'uranium 238 diminue de moitié.

(sources IRSN institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)

Pour représenter cette date sur le graphique ci-contre, il faudrait 89000 pages superposées verticalement.

Faut-il rappeler qu'aucune construction humaine n'a tenu ne serait-ce qu'un dixième du temps qu'on demande à ce site de stockage ?

Est-ce pour cela que l'ANDRA propose de vous familiariser avec la radioactivité à travers des "débats" publics ???

Parlons du présent : et si la France devait faire face à un accident

Il y a quelques jours, l'Institut national de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) jetait un froid en annonçant que, si une catastrophe nucléaire semblable à celle de Fukushima survenait en France, celle-ci pourrait coûter de l'ordre de 430 milliards d'euros, soit 20% du PIB français.

Dans le détail, les experts ont évalué :

- □ le montant des dommages sur le site
- □ le coût pour l'image de la France (essentiellement des pertes de recettes touristiques)
- □ le coût radiologique en dehors du site
- □ la contamination des territoires et les coûts associés au chamboulement de l'outil de production électrique français
- □ le déplacement des populations (environ 100 000 réfugiés)

De quoi inciter tous les acteurs concernés à faire montre d'une rigueur sécuritaire sans faille!

pourtant, chacun sait que type de catastrophe inéluctable.

Ainsi, Tchernobyl a coûté plusieurs centaines de milliards de dollars et a précipité la faillite de l'Union Soviétique. Aujourd'hui encore, le sarcophage du réacteur menace de s'effondrer. Le coût global ne cesse de croître !!!

Et la catastrophe de Fukushima qu'en est-il?

Le coût du traitement de l'accident nucléaire de Fukushima, comprenant la décontamination et le dédommagement des victimes, pourrait atteindre 100 milliards d'euros, le double de la somme prévue, selon la compagnie gérante de la centrale, ruinée par le tsunami du 11 mars 2011. Mais il faut remarquer que les dégagements gazeux se sont dispersés dans l'océan pacifique.

Chez nous dans le sud-ouest, imaginez ce qu'il pourrait se passer lors d'un accident de Golfech avec un vent de sud-ouest :

- □ les autorités nous sommeraient de quitter nos habitations sur le champ; pour aller où ?
- ☐ Les éleveurs devraient abandonner terres et bétails durant plusieurs générations
- nous serions coupés de nos racines.

Tous ensemble, il est encore temps de demander la sortie du nucléaire.

Ne dit-on pas souvent, vaut mieux prévenir que guérir...

Votre premier geste, adhérer et faites adhérer à l'association.

Armel Loupias

Bulletin d'adhésion à SERENES SEREINES Année 2013

A remplir et à renvoyer sous enveloppe, accompagné de la cotisation à Serènes Sereines, Mairie 12200 SANVENSA. Mettre clairement votre adresse Email

Adhésion familiale (même adresse)

Oui, nous adhérons à Serènes Sereines afin Adhésion individuelle de sortir du nucléaire Oui, nous adhérons à Serènes Sereines afin NOM de sortir du nucléaire Prénom NOM Prénom **NOM** NOM Prénom Prénom Adresse..... Adresse..... Tél: Tél: Email: Adhésion familiale (jusqu'à 3 membres): Adhésion individuelle : 8€

total 12€ Date et signature

Date et signatures

ci-joint un chèque d'un total de€ dont un don de€ Je désire recevoir un recu